

MÉMOIRE

De **Dynamo** – Ressource en mobilisation
des collectivités

Déposé au Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale

En réponse à la consultation publique
Solidarité et inclusion sociale

Janvier 2016

INTRODUCTION

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale passe par le chemin de la solidarité. Cette incontournable solidarité exige un travail collaboratif. Chaque jour, les forces vives des collectivités doivent innover, rassembler et assurer une cohésion sociale au sein d'un monde qui se complexifie à vitesse Grand V. Pour générer et alimenter cette solidarité, il faut certes beaucoup de compétences. De nouvelles stratégies collectives sont inventées par les acteurs terrain, mais leur mise en place et leur évolution exigent d'expérimenter et de mettre au point un savoir-faire inédit et des approches originales. Les communautés ont besoin d'appui dans ce processus d'innovation et d'apprentissage vers une plus grande capacité d'agir collective entre autres, en ce qui concerne le développement des compétences des personnes porteuses des mobilisations locales et régionales.

Présentation de Dynamo-Ressource en mobilisation des collectivités

Dynamo-Ressource en mobilisation des collectivités est une organisation communautaire, créée en 2011, afin de répondre à ces besoins en émergence dans les différentes collectivités du Québec engagées dans une phase de mobilisation sociale.

Nous présentons brièvement dans les prochains paragraphes l'action de Dynamo¹.

Sa mission et ses valeurs

Épauler les collectivités québécoises dans le développement de leur capacité à se mobiliser pour imaginer et bâtir leur avenir; un avenir plus inclusif pour tous.

À travers ses axes d'intervention, elle porte les valeurs de respect des groupes, des personnes et des rythmes. L'innovation en mobilisation locale, la qualité de ses services et activités ainsi que l'apprentissage sont au centre de sa pratique.

Son approche

- Reconnaître et valoriser les savoirs et les expériences des participants et des collectivités.
- Susciter la contribution des acteurs locaux pour l'identification et le développement de contenus qui répondent à leurs besoins.
- Développer des liens de confiance et de complicité avec les apprenants et les collectivités.

Son offre de services

Accompagnement des collectivités : Dynamo soutient l'action des acteurs de développement local qui œuvrent collectivement à développer des territoires, des quartiers, des villages et des MRC plus

¹ <http://dynamocollectivo.com/>

solidaires; elle épaulé les démarches pour lesquelles les collectivités demeurent les maîtres d'œuvre, les chefs d'orchestre; elle contribue à la recherche de solutions collectives par des approches souples, novatrices et adaptées aux besoins des collectivités. Le service d'accompagnement s'adresse aux acteurs suivants : les tables de concertation intersectorielles et multi réseaux; les corporations de développement communautaire; les acteurs de développement local et régional; les élus et les institutions qui souhaitent mobiliser leur collectivité; les acteurs qui veulent se donner une nouvelle instance de concertation sur leur territoire.

Mobilisation des connaissances : Dynamo contribue à la circulation des savoirs issus de la pratique; elle favorise la multiplication des perspectives faisant en sorte qu'une collectivité se rapproche de la représentation complexe de sa réalité, augmentant ainsi sa capacité collective d'agir. Concrètement, Dynamo s'emploie à :

- capter et diffuser des réalités terrain significatives en mobilisation des collectivités;
- transférer des contenus inspirants;
- co-crée de nouvelles connaissances en croisant les savoirs.

Ceci s'illustre ainsi : animation d'activités de transfert de connaissances, facilitation d'un LAB en mobilisation des collectivités, traduction du livre *Voices from the Field III*, lancement d'un volet d'accompagnement en évaluation en contexte collectif, réalisation de documents vidéos et plus encore.

Formation²

Avec toujours comme toile de fond la mobilisation des communautés et le travail collectif, Dynamo offre un ensemble d'occasions d'apprentissage :

- Le programme **Leadership rassembleur**^{MC 3}, en partenariat avec Centraide du Grand Montréal : une occasion unique de développement professionnel et de codéveloppement pour ceux et celles qui oeuvrent en concertation, en mobilisation des collectivités;
- Des formations sur différents thèmes (ex. : Communication et projets collectifs; Vivre le changement de façon collaborative – en partenariat avec HEC Montréal; La facilitation graphique; Animation créative; L'Impact collectif);
- Des formations sur mesure en réponse à des besoins exprimés par des collectivités;
- Des conférences thématiques (ex. : Le leadership partagé; La notion de territoire en mobilisation des collectivités; La mobilisation ou la nécessité de collaborer);
- Des activités d'apprentissages et des événements rassembleurs.
-

² Dynamo-Ressource en mobilisation des collectivités est reconnue comme organisme formateur agréé par la Commission des partenaires du marché du travail aux fins de l'application de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Certificat 0056776

³ **LEADERSHIP RASSEMBLEUR** est une marque de commerce enregistrée propriété de Centraide du Grand Montréal, employée sous licence exclusive par Dynamo© 2010. Tous droits réservés.

Le point de vue de Dynamo en regard de la présente consultation

Depuis sa création, Dynamo a accompagné de nombreuses collectivités au Québec dans leur processus de mobilisation; elle a regroupé et animé, lors d'activités d'apprentissages, des gens dont le métier est de développer leur territoire et de trouver des solutions audacieuses pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion; elle a interagi avec différents acteurs régionaux qui s'acharnent à créer de la cohérence malgré le rétrécissement des espaces et des moyens de concertation régionale.

De ce fait, Dynamo est à même de comprendre la diversité des réalités, d'apprécier le potentiel du travail collectif et de prendre la mesure des défis et des embûches auxquels font face les gens qui, un peu partout au Québec, ont à cœur le développement de leur milieu, et qui, contre vents et marées, osent, collaborent, créent, rassemblent et cherchent des voies d'avenir.

La réponse de Dynamo à la consultation du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion se situera donc surtout en lien avec les orientations 4 et 5. Toutefois, il faut noter qu'en cohérence avec l'approche globale et intégrée que Dynamo promeut, le développement des personnes et celui des collectivités s'imbriquent l'un dans l'autre et ne peuvent être dissociés. L'avis que nous présentons dans les pages suivantes rejoint donc par certains aspects l'ensemble des orientations proposées dans le document de consultation.

QUELQUES COMPOSANTES FONDAMENTALES DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION

1. La place de la société civile

Historiquement, la société civile a joué un rôle majeur dans le développement social du Québec. Il est intéressant de rappeler qu'en 1992, le gouvernement du Québec avait opté pour une définition de la santé et du bien-être des individus qui s'éloignait d'une conception curative des soins de santé. On mettait alors en lumière l'importance des facteurs socioéconomiques comme déterminants de la santé d'une population. On valorisait également la contribution des autres secteurs de la société afin d'agir en amont des problèmes et de favoriser l'action intersectorielle. C'est dans la foulée de cette vision avant-gardiste de la santé et du bien-être de la population que le Conseil de la santé et du bien-être a convié en 1998 toutes les régions du Québec à une vaste réflexion sur le développement social qui rallia largement la société civile et les élus. Ce vaste mouvement donna naissance aux instances régionales de développement social dans toutes les régions du Québec, sous l'égide des Conseils régionaux de développement (CRD). Par la suite, le gouvernement a ramené la composition des CRD aux seuls élus pour finalement les faire disparaître, tout comme d'autres lieux de participation de la société civile telle les CLD.

Loin de nous l'idée que rien ne doit changer. Bien au contraire, nous sommes résolument tournés vers l'innovation et la transformation sociale. Mais, ce que nous voulons souligner ici, c'est qu'au détour de modifications présentées comme étant d'ordre structurel et administratif, on a laissé tomber une vision ouverte, progressiste et préventive de la santé et du bien-être de la population de même que du développement du territoire. On a réduit les espaces de participation de la société

civile, minimisant ainsi un capital humain qui porte en lui-même une valeur inestimable. De notre point de vue, alimenté par notre expérience dans les collectivités locales et régionales, le Québec se prive là d'un atout majeur pour son développement.

2. La réduction des inégalités sociales

Il est important de souligner que le travail de mobilisation sur les plans local et régional ne pourrait compenser pour la faiblesse des politiques sociales au niveau national. Des politiques publiques progressistes et audacieuses, conçues en vue de réduire les inégalités sociales entre les plus riches et les plus pauvres de notre société, sont indispensables et prioritaires pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

3. Le développement des personnes

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion, c'est faire en sorte que chacun et chacune puisse s'épanouir et participer à la vie de sa collectivité. Cela implique que les personnes soient approchées dans leur globalité et que leur potentiel soit mis à contribution. Il arrive trop souvent que les personnes soient vues par la lorgnette réductrice de la difficulté qui les amène à recourir à un service sans que l'on prenne en considération l'ensemble des défis qui les confrontent et les ressources personnelles sur lesquelles elles pourraient s'appuyer. La lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit faire une large part au travail communautaire de proximité basé sur une approche d'empowerment des personnes, c'est-à-dire qui les engage dans un processus d'apprentissage patient et respectueux leur permettant de trouver leurs propres solutions et d'atteindre une plus grande capacité à agir de façon autonome. Les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale et les services sociaux institutionnels doivent avoir une marge de manœuvre sur les plans financier, organisationnel et des ressources humaines pour intervenir selon une telle approche.

4. Le développement et la mobilisation des collectivités

4.1 Une approche reconnue : le développement des communautés

Depuis une trentaine d'années de nombreux professeurs et chercheurs universitaires aussi bien que des travailleurs communautaires aux États-Unis et au Canada, ont observé et ont participé à des expériences terrain leur permettant de documenter le concept de développement des communautés et d'en évaluer l'impact sur les personnes et les collectivités.

Mobiliser les forces d'une collectivité crée de bonnes conditions et engendre un mouvement de prise en charge qui en soi produit des répercussions positives. Bourque et Favreau citent à ce propos un exemple révélateur: lors de la fermeture du principal employeur d'une ville, les citoyens se sont mobilisés pour « mettre sur pied une clinique communautaire de santé afin de prévenir les problèmes liés au chômage massif (stress, maladies cardiaques, dépressions). Des chercheurs ont

évalué que la mobilisation communautaire associée au projet avait eu un impact positif plus significatif sur la santé de la population que les services fournis à la clinique. »⁴

D'autres exemples sont inspirants, en particulier ceux rapportés dans la publication "*Voices from the field III*"⁵. Cet ouvrage rassemble les résultats et les enseignements tirés de 48 expériences de revitalisation qui ont été menées dans 48 collectivités dévitalisées aux États-Unis et suivies pendant 20 ans par des chercheurs associés à l'Aspen Institute⁶. Avec l'autorisation et la collaboration de l'auteure principale, Anne C. Kubisch, Dynamo a traduit et adapté cet ouvrage sous forme de blogue, le 20_48, et en format PDF. Nous vous invitons à les consulter sur notre site⁷.

Développer une collectivité, c'est en fait miser sur son potentiel plutôt que de se concentrer seulement sur ses problèmes; c'est faire en sorte qu'elle découvre et mobilise ses forces (résidents, organismes, institutions) comme outils de son propre développement. Il est question ici de construire sur les capacités des résidents, la force des associations locales et le soutien des institutions⁸. Le développement des communautés se fait par et avec les communautés et non pour elles⁹.

4.2 L'importance de soutenir la mobilisation des collectivités

L'approche de développement des communautés implique que l'ensemble des porteurs de ressources et de solutions, citoyens comme organisations et institutions, soit partie prenante de la mobilisation en faveur du développement de leur milieu de vie et d'intervention. Un grand nombre d'acteurs, de chercheurs et de bailleurs de fonds en est arrivé à la conclusion que de s'attaquer de façon pointue et sectorielle à un problème social spécifique relié à une situation de pauvreté mène souvent à une impasse. La complexité des interrelations entre les différents facteurs de pauvreté commande une action globale et intersectorielle impliquant les organisations de la société civile et les institutions de différents secteurs et réseaux de même que les citoyens. Pour réinventer des territoires solidaires et faire face aux enjeux complexes, il est essentiel d'œuvrer en mode collectif, car aucune organisation ne possède à elle seule la solution.

⁴ Bélanger, J.-P., R. Sullivan et B. Sévigny (2000). Capital social, développement communautaire et santé publique, Montréal, Édition ASPQ, 223 p. cité dans Bourque, D., Favreau, L., Le développement des communautés et la santé publique au Québec, Revue Service social, volume 50, numéro 1, 2003, p 295-308

⁵ <http://www.aspeninstitute.org/sites/default/files/content/images/rcc/VoicesfromtheFieldIII.pdf>

⁶ <http://www.aspeninstitute.org/>

⁷ http://dynamocollectivo.ca/20_48/

⁸ Inspiré de John McKnight <http://www.abcdinstitute.org/>

⁹ Inspiré de https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/082_SanteCommunautes.pdf

La mobilisation des collectivités est donc à privilégier pour créer des collectivités inclusives, prospères et solidaires. Cette façon de travailler en mode collectif, sur une base intersectorielle et multi réseaux, fait de plus en plus consensus comme une approche souhaitable de lutte contre la pauvreté et de transformation de milieux dévitalisés. Plusieurs démarches initiées dans différentes régions du Québec, tant urbaines que rurales, sont révélatrices de cet impact réel et potentiel (ex : St-Camille, Lanaudière-Matawini, réseau des Tables de quartier de Montréal, Tables de vie de quartier de Longueuil, Démarche de revitalisation des Premiers quartiers de Trois-Rivières, Projet COSMOSS dans le Bas St-Laurent).

La mobilisation implique qu'il y ait tout d'abord concertation des citoyens et des acteurs concernés par le développement de leur milieu. La concertation n'est pas une fin en soi, c'est un moyen pour mener une démarche d'organisation continue, toujours en mouvement, axée sur la réalisation d'un but commun : l'amélioration de la qualité et des conditions de vie dans sa collectivité.

Les lieux de concertation qui se sont mis en place à travers le Québec, tant au niveau local que régional, répondent aux besoins suivants: avoir un regard plus large et complet que celui de sa seule organisation; dépasser les barrières des secteurs; mieux se connaître et partager l'information; se donner une vue d'ensemble et une vision partagée de la collectivité où l'on souhaite vivre; coordonner l'action en mode intégré; mener et évaluer ensemble des projets qui font appel à une approche globale des enjeux locaux ou régionaux. Lorsque la concertation aboutit à des actions et des projets portés collectivement, c'est que la communauté est mobilisée et qu'il y a en son sein plus de complicité que de compétition et une saine dynamique de collaboration. Nous sommes témoins qu'alors, les possibilités sont impressionnantes et les réalisations remarquables.

Dynamo, au cours des récentes années, a été complice de nombreuses collectivités, des révélateurs sans nul doute de la pertinence de cette action concertée :

- Dans la Vallée du Richelieu, une équipe dédiée et engagée a su rallier diverses municipalités autour d'une vision commune de développement communautaire visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du territoire, plus particulièrement, de la population en situation de pauvreté. Processus audacieux, leadership engagé, mobilisation forte et continue sont des atouts indéniables de cette démarche collective animée par la CDC Vallée-du-Richelieu.
- Dans Valcourt, une diversité d'acteurs s'est réunie autour de la première démarche de vision collective. Ici, la qualité d'intention des partenaires, qui ont initié et porté la démarche, est fort inspirante. La participation significative et exceptionnelle des entreprises de la municipalité fait aussi école. La mobilisation des citoyens était au rendez-vous durant toute la démarche de planification menant à l'élaboration d'un plan d'action qui se mettra en branle en 2016. Initiateurs animés du sens commun, partenariat original, implication philanthropique intéressante : Valcourt 2030 est à surveiller.

- St-François, un petit quartier de Laval, possède un atout précieux : les acteurs communautaires et institutionnels ont un maillage de qualité avec la population locale. Fort de cette relation, les membres de cette action concertée développent actuellement des projets concrets pour la population : épicerie solidaire et amélioration des infrastructures communautaires en sont des exemples incontournables. Avec simplicité, s'appuyant sur les forces en présence, cette communauté avance à son rythme.
- À Montréal, Bordeaux-Cartierville, le quartier de tous les possibles, a entrepris une grande démarche de planification territoriale. Divers rendez-vous ont rassemblé au fil des mois des citoyens, des intervenants et des élus. Ce quartier s'est doté d'une vision collective et d'un plan d'action intégré visant à améliorer les conditions de vie des citoyens. Ce quartier, en pleine capacité de ses moyens, est sans nul doute un exemple de maturité et de synergies collectives.

La pratique et la littérature dans le domaine du développement et de la mobilisation des collectivités s'accordent sur le fait que de tels espaces de concertation doivent être animés et coordonnés en continu et qu'ils doivent bénéficier d'un financement adapté à la réalité singulière de leur collectivité. Dans le modèle d'Impact collectif créé par *FSG Social Impact Consultants*, le fait qu'une collectivité puisse s'appuyer sur une structure de soutien permanente a d'ailleurs été établi comme l'une des cinq conditions de succès d'une telle approche.

« Pour créer et gérer l'impact collectif, il est nécessaire d'avoir une ou plusieurs structures distinctes dotées d'un personnel aux compétences diversifiées et très spécifiques, servant de structure de soutien à toute l'initiative et coordonnant les activités de toutes les organisations et agences participantes. »¹⁰

FSG a le mérite d'avoir expliqué clairement et simplement comment une collectivité mobilisée par une même vision du changement souhaité et animée par une approche commune pour l'atteindre peut produire un impact plus grand que chaque organisation isolément pourrait le faire. Les cinq conditions de succès qu'il a définies permettent selon nous de décupler l'impact d'une démarche concertée au sein d'une collectivité. Convaincu de la pertinence de l'Impact collectif tel que présenté par FSG, Dynamo, dans le cadre de l'initiative *Innoweave*¹¹ de la fondation de la famille J.W. McConnell, a animé des ateliers sur ce modèle et a réalisé deux études de cas sur des expériences québécoises : ATI Giffard Montmorency et CLIC Bordeaux-Cartierville¹².

Nous pouvons donc affirmer que soutenir les collectivités à travers le Québec dans leur lutte contre la pauvreté et l'exclusion requiert de leur procurer un financement pérenne, souple et modulé,

¹⁰ http://dynamocollectivo.com/wp-content/uploads/2013/02/Canaliser_le_changement.pdf, p.1

¹¹ <http://www.innoweave.ca/>

¹² <http://dynamocollectivo.com/realisations/impact-collectif-deux-exemples-du-quebec#sthash.F6UKMgMQ.dpuf>

permettant d'assurer le fonctionnement de leur instance de concertation et la réalisation d'actions collectives.

4.3 L'importance de soutenir le développement des compétences des acteurs mobilisés

- Le défi des nouvelles compétences à acquérir par les acteurs de la mobilisation

Faciliter le travail collaboratif, renforcer le sentiment de solidarité des différents acteurs engagés en mobilisation des collectivités, favoriser la participation des citoyens en situation de pauvreté, initier des projets structurants, stimuler une vision commune et une volonté de faire arriver les choses afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens, promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté, tout cela comporte ses exigences. Les efforts que doivent consentir les acteurs engagés localement sont considérables. Nous osons même dire que c'est aujourd'hui un nouveau métier. Un métier exigeant, prenant, intense et disons-le qui s'apprend trop souvent dans l'action, sur le terrain et par des méthodes d'essais-erreurs.

Pour que la collaboration fonctionne dans les collectivités, il faut que des gens exercent un leadership, mais pas n'importe lequel, un leadership qui rallie les personnes et les organisations, un leadership qui rassemble et guide l'action vers le changement social souhaité. Si l'action collective est maintenant indispensable à l'amélioration des conditions de vie de nos collectivités, la mobilisation et l'engagement des acteurs concernés présentent toutefois de nombreux défis. Le travail en collaboration commande souvent la conciliation de cultures, de valeurs et de visions bien différentes. Il exige une grande dextérité relationnelle chez ceux et celles qui doivent composer avec des rapports de forces souvent disproportionnés, des intérêts parfois très divergents et des environnements dont la complexité ne cesse de croître.

- Un exemple probant de renforcement des compétences

Dynamo dispense, en collaboration avec Centraide du Grand Montréal, une formation très appréciée : **Leadership rassembleur**^{MC}. S'inspirant des meilleures pratiques de formation en leadership, il fait appel à des stratégies novatrices pour créer un environnement d'apprentissage stimulant. À ce jour, plus d'une centaine de leaders communautaires de la grande région montréalaise ont complété le programme.

Cette formation mise juste. En effet, une enquête évaluative réalisée¹³ auprès des participants des cinq premières cohortes (18 participants/cohorte) confirme que la formation a eu des retombées concrètes et positives quant à l'efficacité de mener les processus de mobilisation et de concertation dans leur collectivité. L'effet est réel et palpable; il est directement associé à plusieurs

¹³ Enquête évaluative réalisée par une ressource externe : Dominique Barbès de *DBA Consultant*

enseignements du programme **Leadership rassembleur**^{MC14}. Que ce soit parce que la formation a permis de créer une ou des communautés de pratiques ou par l'apport de nouvelles influences provenant de la littérature, des outils, des exercices, les retombées sont nombreuses. Elles se font sentir dans trois domaines :

- ✓ chez le leader lui-même (ex. : assurance face à la complexité des enjeux; posture de dialogue; recherche de solutions s'appuyant sur les forces);
 - ✓ dans l'organisation du leader (ex. : nouvelle gouvernance; meilleure intégration et rétention du personnel; développement de l'activité de l'organisation et de son influence);
 - ✓ dans le développement du milieu où agit le leader (ex. : ouverture du partenariat local à de nouveaux acteurs; planification stratégique novatrice et mobilisatrice; développement de la participation citoyenne).
- Rendre accessible le développement des compétences en mobilisation des collectivités

Une des raisons qui explique la grande pertinence du programme **Leadership rassembleur**^{MC} est sans contredit le temps investi en amont afin d'entendre les préoccupations et les besoins des personnes concernées. C'est ce qui a poussé Dynamo, grâce à l'appui du SACAIS, à réaliser en 2011-2012, une tournée intitulée les **Rendez-vous des Grands rassembleurs**, au cours de laquelle elle a rencontré 500 acteurs locaux, régionaux et nationaux engagés en mobilisation des collectivités dans 14 régions administratives afin d'identifier leurs besoins en développement des compétences. Cet exercice a permis de mettre en lumière à la fois la récurrence de certains besoins dans différentes régions (ex. : développer et maintenir une vision commune, mobiliser les citoyens, travailler en équipe, évaluer, etc.) et la grande variété des mobilisations locales à travers le Québec.

Un rapport détaillé a été remis au SACAIS. Les besoins sont connus et ont été abondamment documentés par Dynamo et d'autres organisations œuvrant dans le même domaine. Ces organisations ont conçu des formations et des activités d'apprentissages et d'accompagnement variées, en réponse aux différentes situations de mobilisation. Elles ont le savoir-faire pour concevoir des activités de développement des compétences originales et novatrices et pour adapter leur offre aux besoins particuliers des collectivités. Le problème en est maintenant essentiellement un d'accessibilité à toutes les régions du Québec.

Le territoire québécois est vaste et le coût relié à la dispensation de formations et d'accompagnement en mobilisation des collectivités dans les différentes régions est prohibitif et constitue un frein majeur au développement des compétences des acteurs engagés.

¹⁴ Pour en connaître davantage sur ce programme : <http://dynamocollectivo.com/leadership-rassembleur>

En conclusion de son rapport sur la tournée des *Rendez-vous des Grands rassembleurs*, Dynamo présentait au gouvernement des recommandations qui sont plus pertinentes que jamais. En voici la teneur :

« Dynamo recommande au gouvernement du Québec de mettre au cœur de son prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre la pauvreté et l'exclusion l'enjeu du développement des compétences en mobilisation des collectivités; de soutenir l'accessibilité (physique et financière) à des activités d'apprentissage axées sur la mobilisation des collectivités dans toutes les régions du Québec; de démocratiser l'accès à Internet haute vitesse et aux infrastructures de visio-conférence; de permettre l'accès aux réseaux sociaux et aux plateformes d'apprentissage en ligne dans les institutions publiques pour faciliter la formation à distance ».

CONCLUSION - NOS RECOMMANDATIONS

NO 1 La mobilisation locale et régionale constitue un mode d'action collectif profondément ancré dans toutes les régions du Québec. Ce capital humain et solidaire revêt un rôle crucial quant à l'inclusion des personnes en situation de pauvreté. Par leurs actions visant à développer, à dynamiser ou à revitaliser des territoires, ces personnes engagées dans la concertation contribuent à créer un Québec plus grand, plus inspirant.

NO 2 Créatifs et ingénieux, ces acteurs qui inventent des territoires solidaires deviennent ainsi des incontournables dans l'équation de la solidarité. Parce que nous devons être un Québec fou de solidarité, un Québec fou de nos régions, un Québec fou de notre développement, un Québec fou d'inclusion, il est impératif **que le gouvernement du Québec reconnaisse le développement des communautés comme une stratégie majeure et incontournable dans la lutte contre la pauvreté.**

NO 3 Cette reconnaissance comprend un financement pérenne, souple et modulé afin de soutenir des équipes dédiées à la concertation dans les territoires du Québec.

NO 4 Cette reconnaissance comprend un financement permettant d'assurer la réalisation de plans d'action de concertations territoriales.

NO 5 Et parce que le monde reste complexe et en constante évolution, cette reconnaissance invite à soutenir financièrement le développement des compétences des acteurs clés du développement des collectivités, et ce dans l'ensemble des régions du Québec, par des formations tant en présentiel qu'en mode virtuel.

C'est pourquoi les membres du conseil d'administration et l'équipe de Dynamo demandent au gouvernement du Québec d'appuyer de façon encore plus marquée les actions concertées en développement social des quartiers, des localités et des régions, afin de favoriser la participation de tous. Cela représente sans nul doute un acquis qu'il faut protéger et renforcer.